MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Nevers

Autres communes :

R500

Appellation : Cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Julitte

Monument(s)

Appellation : Cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Julitte

Protection : classement

Arrêté : classement le 31/12/1862

Étendue de la protection : classement par liste de 1862

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.